

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SARL 7 FOOD

En liquidation amiable

Siège social : [REDACTED] 34

Numéro d'immatriculation au RCS :

Capital social : 500 euros (Cinq cents euros)

I. Informations Générales

- **Date de la décision de dissolution :** 28/06/2024
- **Date d'effet de la liquidation :** 28/06/2024
- **Nom et prénom du liquidateur :** NATIVEL Sandrine
- **Adresse du liquidateur :** [REDACTED]
- **Date d'établissement du présent compte :** 28/06/2024

II. Réalisation de l'Actif

En se basant sur le bilan final au 28/06/2024, on considère que ces montants ont été réalisés ou ont une valeur résiduelle nulle après liquidation.

Désignation de l'Actif	Montant brut (€)	Amortissements/Dépréciations (€)	Montant net réalisé (€)
Immobilisations corporelles			
Installations générales	1 382	571	811
Créances			
TVA/Immobilisation	93	0	93
TOTAL ACTIF NET RÉALISÉ	1 475	571	904

III. Règlement du Passif

En se basant sur le bilan final au 28/06/2024, on considère que ces dettes ont été réglées ou sont devenues définitives.

Désignation du Passif	Montant dû (€)	Montant réglé (€) (Hypothèse de solde nul)	Solde restant dû (€) (Doit être 0)
Dettes financières			
Concours bancaires courants (BRED)	30	30	0
Emprunts et dettes financières (NATIVEL SANDRINE)	1 000	1 000	0
Dettes fiscales et sociales			
ETAT IMPOTS A PAYER	48	48	0
TOTAL PASSIF RÉGLÉ	1 078	1 078	0

IV. Frais de Liquidation

Les frais de liquidation sont souvent distincts des charges d'exploitation courantes. Cependant, le "Bilan Liquidation Definitif.pdf" présente des "Frais d'actes" et "Frais tenue de compte" qui pourraient être liés aux opérations de liquidation ou de clôture.

Désignation des Frais	Montant (€)
Frais d'actes	3
Frais tenue de compte	445
TOTAL FRAIS DE LIQUIDATION	448

(Note : Il s'agit des "Autres achats et charges externes" de l'exercice N. Des frais supplémentaires de liquidation pourraient avoir été engagés et ne pas apparaître dans ce bilan antérieur à la clôture définitive.)

V. Résultat de la Liquidation (Boni / Mali)

Le résultat final de l'exercice N 28/06/2024 est une perte de **-994 €**. Ce montant représente le mali de liquidation accumulé au 28/06/2024.

Calcul (simplifié basé sur les données du bilan final) :

Total Actif Réalisé : 904 €

Moins Total Passif Régulé : 1 078 €

Moins Frais de liquidation identifiés : 448 €

Le document indique une perte de -994 € au 28/06/2024. Ce montant représente le **MALI DE LIQUIDATION** définitif de la société, après prise en compte des opérations jusqu'à cette date.

Résultat de la Liquidation : -994 € (MALI DE LIQUIDATION)

VI. Conséquences du Mali de Liquidation

Étant donné un mali de liquidation de -994 €, il n'y a pas de boni à distribuer. Les associés/actionnaires doivent supporter cette perte à hauteur de leurs apports et selon les dispositions statutaires et la forme juridique de la société. Le capital souscrit non versé (500 €) et les capitaux propres négatifs (-175 €) au bilan final reflètent déjà cette situation de perte.

VII. Clôture des Opérations de Liquidation

Le liquidateur certifie que toutes les opérations de liquidation ont été réalisées conformément à la loi et aux statuts de la société, et que le présent compte reflète la situation finale.

Le présent compte de liquidation est clos en date du 28/06/2024.

Certification du Liquidateur

Je soussignée, Nativel Sandrine, agissant en ma qualité de liquidateur de la SARL 7 FOOD, certifie sur l'honneur l'exactitude et la conformité du présent compte de liquidation, établi à partir des documents comptables et justificatifs de la société.

Fait à La Possession, le 28 juin 2024

Nativel Sandrine

Liquidateur de la SARL 7 FOOD

